



RAPPORT DE PREMIÈRE INFORMATION

Le rapport de première information décrit sous une forme brève et provisoire ce qui s'est passé. Il ne saurait donc être complet ou analyser les circonstances de l'accident. Le Service suisse d'enquête de sécurité annonce l'ouverture d'une enquête.

Lieu, date et heure: Aérodrome de la Gruyère (LSGT), 28 juillet 2020, 15 h 45 LT

Aéronef

Immatriculation: HB-UVB
Type: BÜ 131 APM
Exploitant: Société d'Aviation de la Gruyère SA, Aérodrome de la Gruyère ,
1663 Epagny
Propriétaire: Groupe de vol à moteur de la Gruyère, route de l'aérodrome 41,
1663 Epagny

Pilote: 1

Passager: 1

Vol:

Règles de vol: Règles de vol à vue (*Visual Flight Rules* – VFR)
Type d'exploitation: Privé
Lieu de départ: Aérodrome de la Gruyère (LSGT)
Destination: Aérodrome de la Gruyère (LSGT)

Dommages:

Pilote: Indemne
Passager: Indemne
Tierces personnes: Aucun
Aéronef: Fortement endommagé
Dégâts au sol: Arbres cassés

Brève description: Après un atterrissage non stabilisé en piste 35, le pilote décide de redécoller. Durant la phase initiale du décollage, l'avion heurte les arbres d'une clairière située sur la droite.

Berne, 6 août 2020